



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre

HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 13 avril
2026 à 19h30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe
située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de André Thériault, maire

SONT PRÉSENTS :

André Thériault maire
Yanick Thériault conseiller siège n° 3
Tressy St-Pierre Scherrer conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier conseillère siège n° 5
Rock Boudreau conseiller siège n° 6

ABSENCE(S) :

Sylvain Cormier conseiller siège n° 1
Marie-Ève Thériault conseillère siège n° 2

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Laura Mansbridge, directrice générale

RÉSOLUTION N° 2026-0075 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire l'adoption tel que déposé.

Il est proposé par le conseiller Rock Boudreau
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé, étant entendu que le
point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.

RÉSOLUTION N° 2026-0076 RÈGLEMENT N°406 « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 2 810 703 \$ POUR LE BOUCLAGE DE LA RUE COMÉTIQUE ET RUE DES GROSEILLES » : ADOPTION DU RÈGLEMENT

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné par La conseillère Marie-Ève Thériault et le dépôt
du projet de règlement n°406 lors de la séance du 7 avril 2026;



Séance extraordinaire du 13 avril 2026

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par le conseiller Rock Boudreau
et unanimement résolu

Que le règlement n°406 « Règlement décrétant un emprunt et une dépense de 2 810 703 \$ pour le bouclage de la rue cométique et rue des groseilles. » soit adopté par le conseil.

RÉSOLUTION N° 2026-0077

RÈGLEMENT N°407 « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 1 113 825 \$ POUR LA DÉMOLITION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE L'ARÉNA DENIS-PERRON » : ADOPTION DU RÈGLEMENT

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné par Le conseiller Yanick Thériault et le dépôt du projet de règlement n°407 lors de la séance du 7 avril 2026;

Il est proposé par le conseiller Yanick Thériault
appuyé par la conseillère Tressy St-Pierre Scherrer
et unanimement résolu

Que le règlement n°407 « Règlement décrétant un emprunt et une dépense de 1 113 825 \$ pour la démolition de la salle communautaire de l'Aréna Denis-Perron » soit adopté par le conseil.

RÉSOLUTION N° 2026-0078

DEMANDE DE FINANCEMENT AU PATRIMOINE CANADIEN VOLET II « COMMÉMORATIONS COMMUNAUTAIRES – DÉVELOPPEMENT PAR LE BIAIS DES ARTS ET DU PATRIMOINE » POUR LE CENTENAIRE DE LA DÉNOMINATION DE HAVRE-SAINT-PIERRE EN 2027 : AUTORISATION

CONSIDÉRANT qu'un comité de suivi sur lequel siègent une conseillère municipale investit temps et efforts pour célébrer notre communauté, son passé et son présent;

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de laisser un legs aux générations futures par une ou des installations permanentes ;

CONSIDÉRANT QUE le programme de Patrimoine canadien, *Commémorations communautaires, volet II* exige une résolution qui autorise la directrice générale comme individu ayant le pouvoir de conclure des ententes et des contrats au nom de la municipalité de Havre-Saint-Pierre;

Il est proposé par la conseillère Tressy St-Pierre Scherrer
appuyé par le conseiller Yanick Thériault
et unanimement résolu

QUE la directrice générale, secrétaire trésorière, Mme Laura Mansbridge, soit autorisée à signer tout document nécessaire pour cette présente résolution.



Séance extraordinaire du 13 avril 2026

RÉSOLUTION N° 2026-0079
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Tressy St-Pierre Scherrer
appuyé par le conseiller Rock Boudreau
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19h38.

Havre-Saint-Pierre, le 14 avril 2026

André Thériault, maire

Laura Mansbridge, directrice
générale